



Structures d'accueil collectif



Adaptation

Un temps d'adaptation de plusieurs jours avant le début de l'accueil est défini avec la famille. Il permet aux enfants, aux parents et aux professionnelles de faire connaissance, d'établir une relation de confiance, de rencontrer les autres enfants et de découvrir le lieu et son organisation.

Journée type

L'accueil des parents et des enfants a lieu dans la pièce de vie, tout au long de la journée (sauf aux heures des repas). En début et en fin de journée un temps d'échange entre les parents et les professionnelles permet d'échanger les informations importantes.

Le rythme de chaque enfant est respecté. Des temps de jeux, de repas et de sommeil ponctuent la journée.

Equipe

Une équipe de professionnelles formées : agents titulaires du CAP petite enfance, auxiliaires de puériculture, éducatrices, infirmière puéricultrice, accueillera votre enfant et sera à votre écoute.



Pontivy Communauté

Multi-accueil de Pontivy

15 rue Marie Boivin,
56 300 Pontivy
02 97 25 56 06

multiaccueil@pontivy-communaute.bzh

Micro-crèche de Cléguérec

Rue du couvent,
56 480 Cléguérec
02 97 38 14 95

microcreche-cleguerec@pontivy-communaute.bzh

Micro-crèche de Réguieny

10 rue Saint Clair
56 500 Réguieny
02 97 38 08 00

microcreche-reguiny@pontivy-communaute.bzh



Confier VOTRE enfant

à une structure collective

Conception graphique: Service Communication Pontivy Communauté
Impression : Copyplan - 200 exemplaires - oct 2019.

Bréhan	Kerfourn	Noyal-Pontivy	Rohan	Saint-Gonnéry
Cléguérec	Kergrist	Pleugriffet	Saint-Aignan	Saint-Thuriau
Crédin	Le Sourn	Pontivy	Saint-Connec	Sainte-Brigitte
Gueltas	Malguénac	Radenac	Saint-Gérand-	Séglien
Guern	Neulliac	Réguieny	Croixanvec	Silfiac

Les structures Collectives

Les structures collectives, gérées par Pontivy Communauté accueillent les jeunes enfants à partir de 2 mois ½. Elles répondent à un besoin régulier, occasionnel ou d'urgence.

Quels types d'accueil ?

Accueil régulier :

Vous exercez une activité professionnelle et vous avez un besoin d'accueil régulier. Votre dossier est étudié lors d'une commission qui se réunit 2 à 3 fois par an.

Accueil occasionnel :

L'enfant est accueilli ponctuellement en fonction des besoins des parents et dans la limite des places disponibles.

Accueil d'urgence :

Il permet de répondre à une demande urgente des parents, sous certaines conditions et en fonction des places disponibles. Le nombre d'heure est limité.

Quel tarif ?

Le tarif horaire est calculé en fonction des revenus et du nombre d'enfants à charge, selon le barème national défini par la CNAF.

Comment inscrire mon enfant ?

Prendre contact auprès du relais petite enfance qui vous accompagnera dans votre recherche d'un mode d'accueil et vous transmettra le dossier d'inscription souhaité :

Pontivy : 02 97 25 16 80
Cléguérec : 02 97 38 02 23
Réguiny : 02 97 38 74 41



micro-crèches Cléguérec et Réguiny

Capacité d'accueil : 10 places

Jours et horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h à 18h30

Périodes de fermeture annuelle :

Jours fériés, Lundi de Pentecôte, 1 semaine à Noël et 2 semaines en été.

Repas :

Les repas sont fournis par l'EHPAD de Cléguérec, et par le restaurant scolaire de Réguiny. Ils sont adaptés à l'âge des enfants.

Repos et sommeil :

Plusieurs espaces sont dédiés au repos afin de favoriser une meilleure qualité de sommeil.

Des espaces aménagés :

L'aménagement des locaux permet à chaque enfant de s'épanouir en toute sécurité et favorise le développement global ainsi que l'éveil et l'autonomie.

MULTI-ACCUEIL PONTIVY

Capacité d'accueil : 45 places

Jours et horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h

Périodes de fermeture annuelle :

Jours fériés, Lundi de Pentecôte, 1 semaine à Noël et 2 semaines en été.

Repas :

Les repas sont cuisinés sur place par une cuisinière avec des produits majoritairement issus de l'agriculture biologique et adaptés à l'âge de chaque enfant.

Des espaces aménagés :

Les trois espaces de vie permettent d'accueillir les enfants en fonction de leur âge. Les 8 chambres favorisent un sommeil de qualité.

Les salles adaptées aux différentes activités permettent de respecter les besoins de chaque enfant : ses rythmes, son développement moteur...